

Charte d'engagement

Je, soussigné HALAS Clément

Gérant de HAIR 2

située 90 rue Cauchoise – 76000 ROUEN

■ autorise les institutions partenaires (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à communiquer sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

■ maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),

■ sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

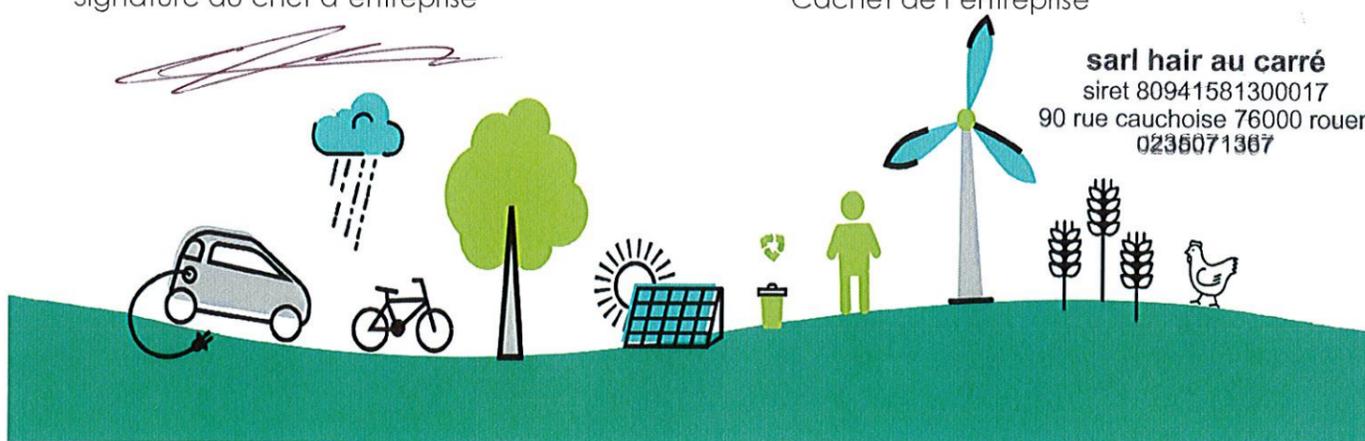
Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Rouen le 17/01/2020

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise

sarl hair au carré
siret 80941581300017
90 rue cauchoise 76000 rouen
0235071367



Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : HAIR AU CARRE

Nom, Prénom du chef d'entreprise : HALAS Clément

Adresse : 90 rue Cauchoise

CP : 76000 Ville : ROUEN

Tél. : 02.35.07.13.67 Mail :

N° SIRET : 809.415.813.00017

Activité : Salon de coiffure mixte

Date de dépôt du dossier : 12/09/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno LEMIERE

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

Fait à Rouen le 21/01/2020

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Prévention des déchets		
		Gestion des déchets		
DEC1	Collecte sélective		Mise en place, avec le fournisseur de produits, d'une collecte sélective de tous les contenants (plastiques) ainsi que pour les lames de rasoir → réduction des déchets assimilés ménagers	
		Energie		
ENE1	Isolation thermique		Travaux de rénovation de la façade (vitrine et porte d'entrée → réduction des déperditions énergétiques	
ENE2	Eclairage	Eclairage intérieur 100% en led		
ENE4	Equipements	Présence de radiateurs thermo-fluides électriques performants		
ENE5	Vitrine et enseigne extérieures	Absence d'une enseigne lumineuse et d'éclairage nocturne de la vitrine		
		Eau		
EAU1	Consommation d'eau	Présence de mitigeurs et WC munis de réservoir double-réservoir		
EAU2	Rejets d'effluents	Les eaux de lavage des sols sont rejetées au sein du réseau d'eaux usées collectif		
		Déplacement - Transport		
TRA3	Déplacement	M. HALAS réside dans le quartier et effectue le trajet domicile-travail à pied	Acquisition en janvier d'un véhicule électrique (Twizy) par l'entreprise	
		Démarche et consommation responsable		
RES2	Produits d'entretien		Utilisation de produits d'entretien éco-labellisés	